

## Béthune : la Ville s'engage pour le vélo en partenariat avec une association

La Ville a signé une convention pour le développement de la pratique du vélo, en toute sécurité. Des premières actions sont prévues cette année

Par Stéphanie Hameaux | Publié le 16/03/2019



Donner une vraie place au vélo à Béthune. Pour tenter d'y parvenir, l'association Droit au vélo (Adav) et la Ville ont signé une convention pour le développement du vélo, jeudi 14 mars. Présentes dans la salle de La fabrique, de nombreuses personnes venues échanger avec les élus.

« Toute la zone autour de Décathlon est inaccessible, même à pieds, sans se faire tuer. Il faut que les commerces soient accessibles. Route de Washington, il faut un VTT pour circuler... C'est bien de lancer une politique vélo avec cette convention mais faut-il encore pouvoir rouler à vélo en toute sécurité », lâche un homme. Un constat sur lequel le maire Olivier Gacquerre tombe d'accord. « Vous avez raison, il y a des couloirs de la mort à Béthune, mais avant les grands changements, rénovons déjà ce qui existe. »

### Des actions rapides

L'adjointe Amel Dahou-Gacquerre a présenté les trois orientations pensées par la Ville. Promouvoir l'usage du vélo avec : faire connaître les pistes cyclables. En 2019 sera créée une page internet dédiée au vélo regroupant les événements liés aux deux roues ou la cartographie des équipements. Améliorer et développer les équipements cyclables avec : traiter en priorité les points noirs ou améliorer les aménagements existants dès cette année.

Enfin, en troisième point, Amel Dahou-Gacquerre a notamment annoncé l'ajout d'arceaux, « on a une marge de manœuvre énorme, dans les parcs, devant les écoles. » Une prime pour l'achat d'un vélo électrique sera également proposée (200 euros maximum).

Questions à Daniel Dourlens, correspondant local de l'Adav

#### Quel est le constat de la place du vélo à Béthune ?

Il y a eu une grande enquête il y a un an. 111 Béthunois ont répondu et la note moyenne donnée était de 7 à 8/20. Une note mise dans la plupart des villes moyennes.

#### Quelles sont les priorités pour faciliter la circulation à vélo ?

Il faut avoir des axes traversant à Béthune. Quand vous êtes à vélo, vous ne savez pas où aller, par où passer. Il faudrait que le cycliste ou la maman qui emmène son enfant à l'école puisse le faire en toute sécurité. Ça passe par des bandes cyclables, des zones 30km/h, des doubles sens cyclables (les cyclistes sont autorisés à prendre les sens interdits, NDLR) annoncés avec des marquages au sol. Il faut créer des itinéraires, ajouter des arceaux afin de stationner les vélos.

### **Qu'apportera cette signature de convention selon vous ?**

Toutes ces priorités pourraient être réalisées rapidement via cette convention. Ça fait deux-trois ans qu'on pense à la signer. On a profité du changement de la référente pour la ville en la personne de Amel Gacquerre pour la proposer. Cette convention permettra d'avoir des échanges, de poursuivre les réunions que l'on a déjà eues avec la Ville. On pourra discuter ensemble de ce que l'on peut faire. C'est une réelle prise en compte de la problématique cyclable.